



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST

Séance du 10/04/2018

Référence
2018_04_11

Objet de la délibération
Mission d'élaboration des fiches actions du contrat local de santé Pays de Brest : demande de subventions

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
45	28	35

Date de la convocation
30/03/2018

Date d'affichage

Vote
A l'unanimité
Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2018 et le 10 Avril à 15 heures, le Comité Syndical Du Pôle Métropolitain Du Pays De Brest, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, CCPCAM CROZON sous la présidence de CUILLANDRE François, Président

Présents : M. CUILLANDRE François, Président, Mmes : ABIVEN Charlotte, BELLEC Claude, BONNARD LE FLOCH Frédérique, BRUBAN Claudine, CHALINE Nathalie, FORTIN Laurence, GUILLORE Alexandra, LE VAILLANT Annie, SOUDON Chantal, MM : CALVEZ Christian, GIBERGUES Bernard, GOULAOUIC Pascal, GUEGANTON Loic, JACOB Fabrice, LARS Roger, LE GALL André, LECLERC Patrick, MASSON Alain, MOUNIER Gilles, MOYSAN Daniel, NEDELEC Yohann, RIOUAL Bernard, SALAUN Gilles, SIFANTUS Bruno, STEPHAN Yves, TALARMIN André, TANGUY Bernard
Suppléant(s) : Mmes : CHALINE Nathalie (de Mme MONTANARI Isabelle), LE GALL André (de Mme NICOLAS GAËLLE)

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : GODEBERT Viviane à M. TALARMIN André, MALGORN Bernadette à M. SIFANTUS Bruno, QUIGUER Tifenn à Mme BONNARD LE FLOCH Frédérique, MM : LE TYRANT Jean Claude à Mme GUILLORE Alexandra, LINCOLN Andrew à M. CALVEZ Christian, LORCY Armel à Mme LE VAILLANT Annie, TALARMAIN Roger à M. GIBERGUES Bernard
Excusé(s) : Mmes : BALCON Claudie, MONTANARI Isabelle, NICOLAS GAËLLE, TANGUY Geneviève, MM : CAP Dominique, GOURTAY Michel, GOURVIL Armel, KERMAREC Charles, MELLOUËT Roger, OGOR Pierre, PICHON Ronan, QUILLEVERE Bernard

Assistaient en outre à la réunion :

Invité(s) : Mme LE BARS Mickaële, MM : CANN Thierry, GREBOT Benjamin, JOURDEN Guy

A été nommé(e) secrétaire : M. MOYSAN Daniel

Objet de la délibération : Mission d'élaboration des fiches actions du contrat local de santé Pays de Brest : demande de subventions

Les élus du Pays de Brest se mobilisent depuis 2015 autour des problèmes d'accès aux soins observés dans leurs territoires. L'élaboration d'un contrat local de santé (CLS), comme prévu dans la Loi HPST est une opportunité pour mutualiser les réflexions et créer un cadre commun d'action.

Pour l'ARS, la signature d'un CLS avec les intercommunalités du Pays de Brest, représente une possibilité de voir sa politique régionale déclinée et de lutter plus efficacement contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Une étude de préfiguration d'un CLS menée jusqu'en septembre 2017 a permis de mobiliser les acteurs du territoire. L'élaboration d'un diagnostic de santé partagé a permis d'identifier des priorités de santé et des pistes d'actions. Environ 300 acteurs (professionnels de terrain, élus et partenaires institutionnels) y ont participé

Les 5 enjeux majeurs de santé identifiés sur le territoire et déclinés sous forme d'objectifs opérationnels sont les suivants :

1. Améliorer l'accès aux soins (consolider la démographie médicale, coordination des parcours de soins et de santé et accès aux soins des personnes en situation de précarité sociale)
2. Améliorer la prise en charge de la souffrance psychique et des pathologies mentales/promouvoir le bien-être
3. Renforcer la dynamique de prévention et de promotion de la santé notamment autour des conduites addictives
4. Accompagner le vieillissement du territoire
5. Informer, coordonner, valoriser, favoriser l'interconnaissance

Au vu des résultats de ces travaux de préfiguration, les EPCI du Pays de Brest ont exprimé le souhait de renforcer leur collaboration avec l'ARS en vue de l'élaboration d'un contrat local de santé.

L'élaboration du Contrat Local de Santé s'inscrit dans la continuité des travaux engagés lors de la phase de préfiguration. Elle s'appuiera ainsi sur la dynamique créée parmi les acteurs et les éléments de contenus dégagés lors de la phase de diagnostic et d'élaboration de pistes d'action.

Elle devra inclure des phases de travail suivantes :

1. Elaboration des fiches-action répondant aux thématiques et objectifs prioritaires, précisant les échéances, porteurs, moyens de mise en œuvre et évaluation. Les fiches-action seront élaborées à partir des besoins et priorités exprimés au sein des territoires communautaires.
2. Elaboration d'un diagnostic de santé partagé pour la Communauté de communes de Pleyben Châteaulin et Porzay et actualisation de celui du Pays de Brest.
3. Identification des priorités et objectifs d'action en matière de santé-environnement.
4. Définition des modalités d'animation, de gouvernance et d'évaluation du Contrat Local de Santé.

Pour ce faire, un(e) chargé(e) de mission sera recruté(e) durant une année.

Plan de financement prévisionnel :

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)		
Type de dépense	Montant	Financier	Montant	% du projet
Frais de personnel (salaires + charges)	44 000 €	ARS	15 000 €	32,26
Frais de mission	2 500 €	Région – Contrat de partenariat	18 600 €	40
		Autofinancement	12 900 €	27,74
Total	46 500 €	Total	46 500 €	100%

Il est proposé au Comité syndical :

- d'approuver le projet,
- d'approuver le plan de financement présenté ci-dessus,
- d'autoriser le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention de l'ARS.

Décision du Comité syndical :

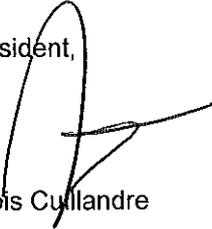
A l'unanimité, les membres du Comité syndical :

- approuvent le projet,
- approuvent le plan de financement présenté ci-dessus,
- autorisent le Président à solliciter une subvention du Conseil régional au titre du Contrat de Partenariat Région-Pays de Brest et une subvention de l'ARS.

Pour extrait conforme,

A Brest, le 10 avril 2018

Le Président,


François Cullandre

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le



ID : 029-200033736-20180410-2018_04_11-DE